## ETAMPES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELLE CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 21 juin 2023

Date d'affichage : 21 juin 2023

Nombre de membres en exercice: 35

Présents: 25 Votants: 31

Objet : Mise à jour du tableau des emplois

Délibération n° VI-DEL-2023-053

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux — 12, Carrefour des Religieuses — 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Franck MARLIN, Maire.

## **ETAIENT PRESENTS:**

M.	Franck	MARLIN	Maire
Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3ème Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4ème Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5ème Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8ème Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
Mme	Clotilde	DOUARD	Conseillère municipale

<u>ETAIENT ABSENTS REPRESENTES</u>: M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Maïram SY représentée par M. Mehdi MEJERI, Mme Kadiatou LY représentée par Mme Sabah AÏD, M. Maxime MARCELIN représenté par Mme Emmanuelle ROYERE, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par Mme Clotilde DOUARD.

ETAIENT ABSENTS: M. Olivier SIGMAN, M. Mostefa GHENAÏM, Mme BINET-DEZERT, Mme COMMEIGNES.

**SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gérard HEBERT.** 

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général de la Fonction Publique.

VU la délibération n°VI-DEL-2022-102 du 7 décembre 2022 modifiant le tableau des emplois.

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 15 juin 2023,

VU l'avis de la Commission de Stratégie Financière et Fonctions Support en date du 16 juin 2023,

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement en application de l'article L. 313-1du Code Général de la Fonction Publique,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

CONSIDERANT qu'en cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le tableau des emplois par la création de postes pour répondre aux besoins de recrutements.

CONSIDERANT la volonté de résorber l'emploi précaire et la suppression de postes pour tenir, compte des différents départs en retraite et des mutations,

Après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 2 voix contre (MM. Hillaire, Corbel),

- Approuve les modifications du tableau des emplois pour les cadres d'emplois concernés.
- Adopte le tableau des emplois suivant.
- Inscrit au budget les crédits correspondants.

Pour le Maire empêché Marie-Claude GIRARDEAU 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Accusé de réception en préfecture 091-219102233-20230627-VI-DEL-2023-053-DE Date de télétransmission : 03/07/2023 Date de réception préfecture : 03/07/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles représentant de l'Etat.